

# Zones humides de l'arrière dune du pays de Born



Ce fascicule vous permettra de suivre le diaporama présenté en réunion du COPIL.

## Ordre du jour

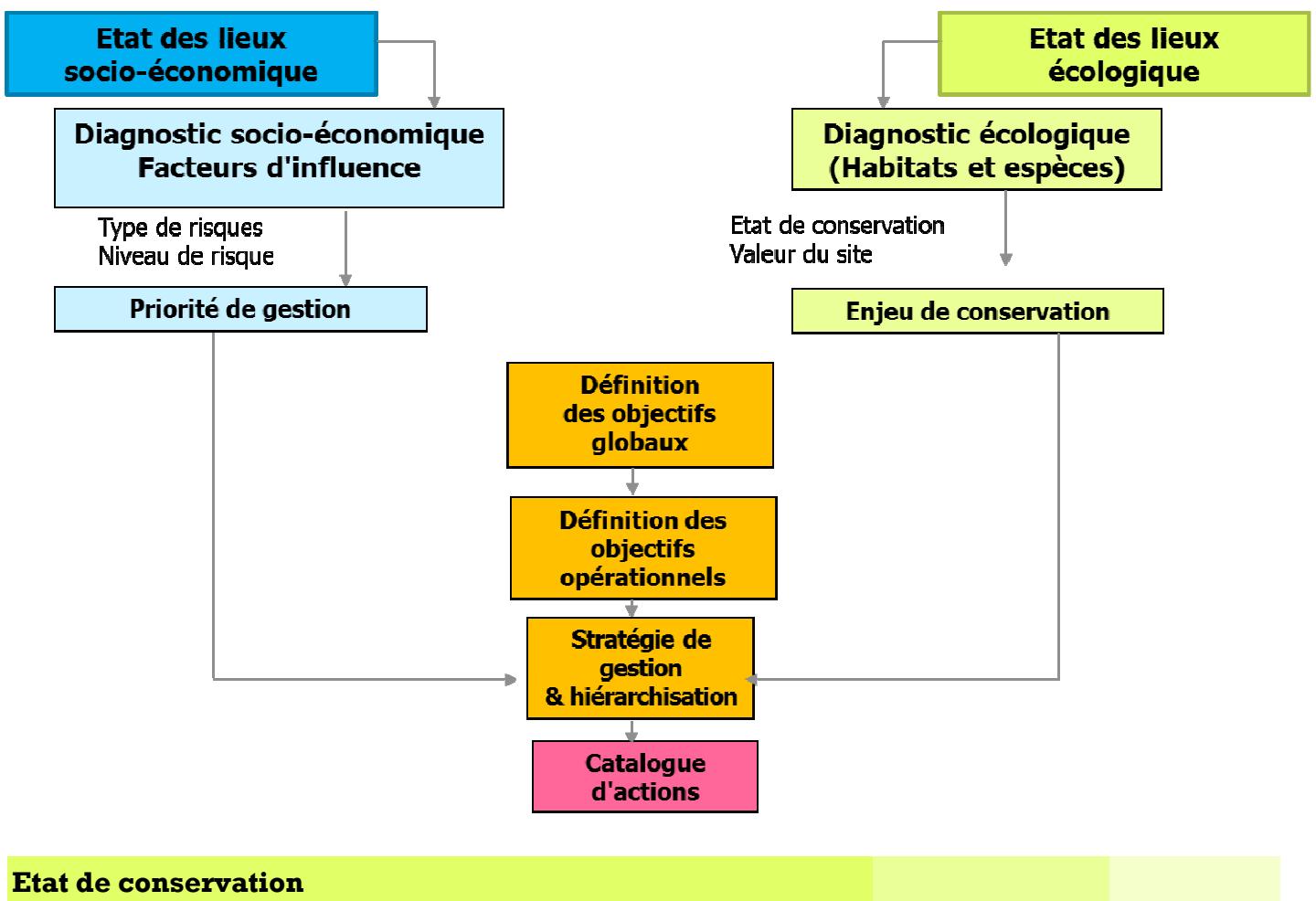
1. Point calendaire
2. Rappel
3. Synthèse du diagnostic socio-économique
4. Diagnostic écologique et enjeux de conservation
5. Critères de réajustement du périmètre
6. Suites de la démarche

## Point sur le calendrier prévisionnel de juillet 2013 à juin 2014

	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Calendrier prévisionnel	Comm.	GT périmètre	Enjeux et objectifs . - enjeux de gestion, - définition des objectifs		Mesures et outils Catalogue d'actions		Montage financier		Rédaction finale		Comm.	
Calendrier prévisionnel des COPIL				COPIL n°4			COPIL intermédiaire ?				COPIL n°5	

## Déroulement de l'élaboration du DOCOB

Schéma de principe



### Etat de conservation

L'état de conservation favorable constitue l'objectif global à atteindre et à maintenir pour tous les types d'habitat et pour les espèces d'intérêt communautaire. Il peut être décrit comme une situation où un type d'habitat ou une espèce prospère (aspects qualitatifs et quantitatifs : étendue/population), où les perspectives quant à la vitalité des populations ou des structures pour les habitats sont favorables et où les éléments écologiques intrinsèques des écosystèmes d'accueil ou des conditions géo-climatiques pour les habitats sont propices. Il est important de noter que l'évaluation de l'état de conservation inclut non seulement des éléments de diagnostic basés sur l'état présent, mais qu'elle considère également les perspectives et évolutions futures de cet état, basées sur des menaces prévisibles et évaluables.

## Critères de détermination de l'état de conservation

<b>Représentativité</b>	Caractère plus ou moins prépondérant de l'habitat sur le site à la fois sur le plan de la qualité et de la quantité (surface couverte). On commente ici l'importance de l'habitat dans l'argumentation Natura 2000 du site. <b>Notation : Rare, Assez rare, Commun, Assez commun</b>
<b>Typicité</b>	Critère s'évaluant par comparaison de la composition de l'habitat sur le site avec la définition dite optimale sur les plans floristique et écologique. Repose en théorie sur des relevés phytosociologiques, or la comparaison ne peut être faite par absence de relevés reconnus comme « types ». Les éléments suivants sont pris en compte : le listing des espèces indicatrices, leur représentativité dans l'habitat et les conditions stationnelles observées. Les espèces exogènes peuvent intervenir sur ce critère. <b>Notation : Bonne – Mal connue – Inadéquate - Mauvaise</b>
<b>Dynamique</b>	Evolution régressive ou progressive, lente ou rapide. Dynamique spontanée ou liée à la gestion. Les mosaïques de milieux, les usages et les ressources locales sont des critères utiles au jugement lorsqu'il n'y a pas d'inventaire antérieur disponible à l'échelle des sites. <b>Notation : Progression rapide - Progression lente - Stable - Régression lente - Régression rapide - Inconnue</b>
<b>Degré de conservation de la structure</b>	A partir de la typicité, de la dynamique d'évolution et d'autres indicateurs pertinents, il s'agit d'invoquer le meilleur jugement d'expert pour qualifier le degré de conservation de la structure. En zones humides, l'intégrité du milieu peut être jugée d'un point de vue hydrologique. Exemples : qualité de l'eau, taux de régénération, espèces bio-indicatrices, naturalité, etc. <b>Notation : Bon, Moyen, Mauvais</b>
<b>Perspectives</b>	Les perspectives s'expriment sur jugement d'expert par la capacité et la probabilité du type d'habitat concerné de maintenir sa structure et ses fonctions à l'avenir, au vu des facteurs d'influence d'une part, et de tout effort de conservation raisonnable qui soit possible, d'autre part. <b>Notation : Excellentes, Bonnes, Moyennes ou défavorables</b>
<b>Possibilités de restauration</b>	Il s'agit d'évaluer dans quelle perspective la restauration du type d'habitat concerné sur le site en question est ou serait possible. Interviennent : la faisabilité scientifique (sait-on quoi faire ?), la faisabilité technique (sait-on comment faire ?), le coût requis acceptable, et les motivations des acteurs concernés. <b>Notation : Facile, Possible avec un effort moyen, Difficile ou impossible, Inconnue</b>
<b>Responsabilité du site</b>	Valeur globale sur la base du jugement d'expert. Reprend le critère de représentativité, auquel sont confrontés l'état de conservation de l'habitat et les perspectives d'évolution. <b>Notation : Excellente, Bonne, Significative</b>

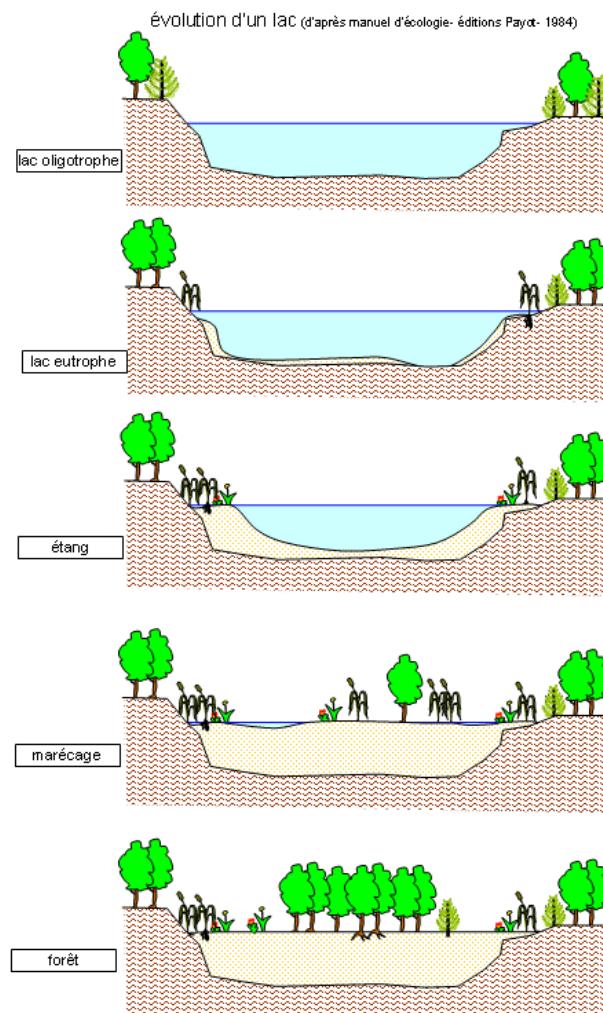
## Méthode de la hiérarchisation des enjeux

Valeur du site Etat deconservation	Excellent	Bonne	Significative
Bon ou favorable	Enjeu fort	Enjeu modéré	Enjeu secondaire
Inadéquat ou mauvais	Enjeu majeur	Enjeu fort	Enjeu modéré
Inconnu	Enjeu majeur	Enjeu fort	Enjeu de connaissance

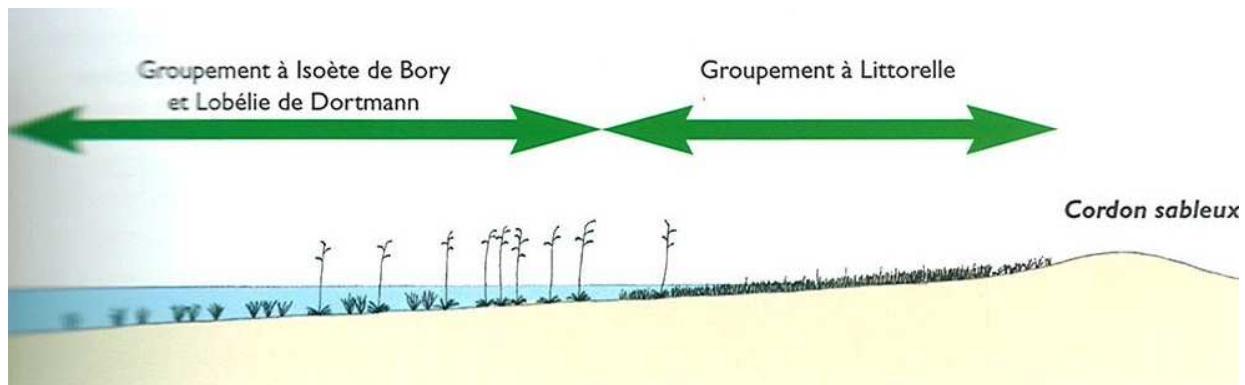
Cette méthode de travail a été validée en groupe de travail scientifique le 11 avril 2013.

## Précisions diverses

- Evolution d'un plan d'eau



- Répartition des groupements végétaux sur les rivages sableux des secteurs oligotrophes  
(d'après Les landes de Gascogne, Christian Maizeret)



## Quelques photos....



Milieux aquatiques non marins (habitat 3110—groupement à Lobélie de Dortmann et Isoete de Bory)



Milieux ouverts (habitats 6410 et 4020\*)



Milieux tourbeux et marécageux (cladaria et dépressions sur substrats tourbeux)



Habitat forestier (9190)



Roselière d'arrière dune

## Travaux à mener

- Travail sur le périmètre en groupes communaux et en groupes thématiques (forêt,...)
- Organisation de groupes de travail thématiques :
  - hiérarchisation des enjeux de gestion après analyse
  - définition des objectifs généraux et opérationnels

NB: ces GT seront organisés par thématiques : les lacs et leurs usages (chasse, pêche, loisir et tourisme), le réseau hydrographique et les usages associés (sylviculture agriculture et pisciculture, chasse et pêche), les marais et tourbières.

### Précisions sur les objectifs de développement durable

- Les objectifs généraux : permettent de ne pas oublier ce qui est important et évitent de se focaliser sur d'autres points  
 -Les objectifs opérationnels : permettront de détailler et préciser les objectifs généraux pour orienter le choix des actions de gestion.

Quelques exemples d'objectifs généraux (OG) sur d'autres sites Natura 2000 :

Conserver, voire améliorer, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, développer la connaissance du site, et assurer son animation, préserver et restaurer la qualité de l'eau ,...

Ces GT pourraient aussi être menés avec le SAGE (mêmes thématiques - calendrier parallèle)

### Poursuite de la communication :

- édition d'une nouvelle lettre Natura 2000 courant septembre – octobre pour présenter l'état des lieux,
- mise en place de nouvelles réunions de communication.

## Eléments du DOCOB à télécharger

En ligne, prochainement sur le site CALAMEO.com :

- Annexes de l'état des lieux
- Atlas cartographique
- Fiches habitats et fiches espèces

Procédure de téléchargement :

1. Taper « DOCOB Born » dans le bandeau « rechercher une publication (des publications sont trouvées) »
2. Cliquer sur une des publications puis sur « Télécharger »
3. Incrire les identifiants suivants pour la télécharger :  
 Email : natura2000@cdc-grands-lacs.fr  
 Mot de passe : grandslacs

## Contacts et liens internet

**Communauté des communes des Grands Lacs**  
 18 rue Jules Ferry  
 40160 Parentis-en-Born  
 Chargée de mission : Claire BETBEDER  
 Tel : 05 58 78 37 81  
 natura2000@cdc-grands-lacs.fr

### DDTM des Landes

Gilbert TAROZZI  
 Tel : 05 58 06 68 13

### DREAL Aquitaine

Service Patrimoine, ressource, eau et biodiversité  
 Tel : 05 56 51 30 14

### Portail Natura 2000

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

### Commission européenne

[http://ec.europa.eu/environment/nature/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/index_en.htm)

